

la CREUSE  
le Département

L'ESPRIT  
CREUSE



**AVEC  
LE PLAN  
SANTÉ,  
DITES... 23 !**

**Vous êtes ÉTUDIANTS  
en ORTHOPHONIE !**

**LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE**

RENDEZ-VOUS SUR [WWW.ESPRIT-CREUSE.FR](http://WWW.ESPRIT-CREUSE.FR)



# Aide au(x) stage(s)



Laurence CHEVREUX, Vice-Présidente  
en charge de l'enfance, de la famille et de la santé

**BÉNÉFICIEZ À PARTIR DE LA 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE  
JUSQU'À LA 5<sup>ÈME</sup> ANNÉE, POUR CHAQUE MOIS  
DE STAGE EFFECTUÉ EN CREUSE  
AUPRÈS D'UN MAÎTRE DE STAGE (MS) LIBÉRAL :**

• AIDE FORFAITAIRE  
AUX DÉPLACEMENTS<sup>(1)</sup>  
**300 €**  
PAR MOIS

• AIDE FORFAITAIRE  
À L'HÉBERGEMENT<sup>(1)</sup>  
**200 €<sup>(2)</sup>**  
PAR MOIS

(1) SOUS RÉSERVE D'ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR LE MS

(2) EN CAS D'ABSENCE DE LOGEMENT DISPONIBLE AU SEIN  
DE LA MSP, DU TERRITOIRE COMMUNAL...

## Bourse départementale

**VOUS VOUS ENGAGEZ À VOUS INSTALLER  
EN CREUSE ET À Y EXERCER  
PENDANT 3 ANS DANS LES 3 MOIS SUIVANTS  
L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME,  
NOUS VOUS VERSERONS :**

DE LA 2<sup>ÈME</sup>  
À LA 5<sup>ÈME</sup>  
ANNÉE

> SOIT  
**400 €**  
PAR MOIS

> POSSIBILITÉ DE BONIFICATION PAR LES INTER-  
COMMUNALITÉS ET/OU LES COMMUNES



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Isabelle MARTY : 05 44 30 23 91

sante23@creuse.fr - www.esprit-creuse.fr

L'ESPRIT  
CREUSE